



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 16 : Protection de l'environnement — Aviation internationale et changements climatiques

CONTRIBUTION DE LA COCESNA À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Note présentée par le Belize au nom des États membres de la COCESNA²)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La Corporation des services de navigation aérienne d'Amérique centrale (COCESNA) a apporté d'importantes contributions à l'objectif de protection de l'environnement de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), grâce à la mise en œuvre de technologies de pointe et à l'optimisation de la gestion de l'espace aérien dans la région de l'Amérique centrale. Ces initiatives ont permis de réduire les incidences de l'exploitation aérienne sur l'environnement, conformément aux engagements mondiaux en matière de durabilité et aux règlements internationaux.

Parmi les mesures les plus marquantes figure l'application de la technologie satellitaire de surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B), qui a amélioré l'efficacité de la circulation aérienne dans l'espace aérien océanique, entraînant une diminution de la consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre (GES). En outre, la COCESNA a optimisé les routes aériennes et mis en œuvre des procédures de navigation fondée sur les performances (PBN), telles que la navigation de surface (RNAV) et la qualité de navigation requise (RNP), qui ont permis une navigation plus précise et plus efficace.

En 2025, la COCESNA réalisera un diagnostic de l'espace aérien de l'Amérique centrale, qui comprendra une analyse approfondie des émissions de GES et de leurs incidences sur l'environnement. Ce diagnostic permettra de recenser les possibilités d'amélioration et de formuler des recommandations en faveur d'une gestion plus durable de l'espace aérien. Dans le même temps, la COCESNA a collaboré activement avec l'OACI et d'autres organisations internationales, telle que l'Association du transport aérien international (IATA), afin d'aligner ses initiatives sur les objectifs mondiaux de protection de l'environnement, notamment en apportant son appui au Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA).

En résumé, les actions de la COCESNA ont contribué à une gestion plus efficace et durable de l'espace aérien de l'Amérique centrale, réduisant les incidences de l'aviation sur l'environnement et soutenant les efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques. Ces initiatives sont non seulement bénéfiques pour l'environnement, mais elles améliorent également l'efficacité opérationnelle et réduisent les coûts pour les compagnies aériennes, démontrant ainsi l'engagement de la COCESNA en faveur de la durabilité et de la protection de l'environnement.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

¹ Version espagnole fournie par le Belize.

² Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua.

a) charger l'OACI de promouvoir la collaboration avec elle-même et d'autres organisations internationales, dans le but d'aligner les initiatives régionales sur les objectifs mondiaux en matière de durabilité ; b) veiller à ce que l'OACI élabore des orientations pour la surveillance continue des émissions de GES et de leurs incidences sur l'environnement, en vue de cerner de nouvelles possibilités d'amélioration ; c) veiller à ce que l'OACI favorise l'adoption de pratiques durables par les compagnies aériennes et les autres acteurs du secteur de l'aviation dans la région.	
<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques <i>L'aviation est durable sur le plan environnemental</i> et <i>L'aviation assure une mobilité fluide, accessible et fiable pour tous</i> .
<i>Références :</i>	

1. INTRODUCTION

1.1 L'OACI a fait de la protection de l'environnement l'un de ses objectifs stratégiques, en ayant pour ambition de réduire les incidences de l'aviation civile internationale sur l'environnement. Dans ce contexte, la COCESNA a joué un rôle important dans la région de l'Amérique centrale, en déployant des initiatives et des technologies visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et à réduire les émissions de GES dans l'espace aérien dont elle assure la gestion. Ces mesures s'inscrivent dans le respect des engagements mondiaux en matière de durabilité et des réglementations internationales établies par l'OACI.

2. MISE EN ŒUVRE DE TECHNOLOGIES DE SURVEILLANCE AVANCÉES (SATELLITE ADS-B)

2.1 La COCESNA a mis en œuvre la technologie de surveillance satellitaire ADS-B dans l'espace aérien océanique de l'Amérique centrale, permettant ainsi d'assurer une gestion plus efficace de la circulation aérienne. Cette technologie a contribué à réduire la consommation de carburant, et, par conséquent, les émissions de CO₂. En optimisant les routes aériennes et en donnant aux aéronefs la possibilité d'atteindre des niveaux de vol plus efficaces, l'espace aérien est utilisé de manière plus rationnelle, ce qui participe à limiter l'empreinte écologique des opérations aériennes.

2.2 Réduction de la séparation entre les aéronefs : la mise en œuvre de l'ADS-B par satellite a permis de réduire l'espacement longitudinal entre les aéronefs, optimisant ainsi la fluidité du trafic et diminuant les temps de vol ainsi que la consommation de carburant. Cela a été particulièrement important dans l'espace aérien océanique, où des procédures de contrôle moins efficaces étaient auparavant appliquées.

2.3 Niveaux de vol optimaux : en donnant aux aéronefs la possibilité d'atteindre des niveaux de vol plus efficaces, la consommation de carburant et les émissions de gaz polluants ont pu être réduites. Cela profite non seulement à l'environnement, mais réduit également les coûts d'exploitation des compagnies aériennes.

3. DIAGNOSTIC DE L'ESPACE AÉRIEN DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

3.1 Le diagnostic de l'espace aérien de l'Amérique centrale, qui sera réalisé par la COCESNA en 2025, comprendra une analyse détaillée des émissions de GES et de leurs incidences sur l'environnement. Les résultats de cette étude permettront de recenser les possibilités d'amélioration de la gestion de l'espace aérien, dans le but de réduire les incidences des opérations aériennes de la région sur l'environnement.

3.2 Compilation de données statistiques : la COCESNA procédera à la collecte de données relatives au volume de trafic aérien, à la consommation de carburant et aux émissions de GES. Ces informations permettront de réaliser une analyse exhaustive des incidences actuelles sur l'environnement, et seront essentielles pour déterminer les domaines nécessitant des améliorations et pour définir des indicateurs de mesure de la performance environnementale.

3.3 Recommandations pour une amélioration continue : le diagnostic comportera des recommandations précises visant à optimiser les routes aériennes et à déployer des technologies plus efficaces. L'objectif est de réduire les émissions polluantes et de renforcer la durabilité de l'espace aérien de l'Amérique centrale. Ces recommandations seront fondées sur une analyse technique et opérationnelle, en cohérence avec les meilleures pratiques internationales.

4. OPTIMISATION DES ROUTES AÉRIENNES ET DES PROCÉDURES DE NAVIGATION

4.1 Une fois le diagnostic de l'espace aérien de l'Amérique centrale terminé, la COCESNA entreprendra l'optimisation des routes aériennes et la mise en œuvre de procédures PBN, telles que RNAV et RNP. Ces procédures permettent une navigation plus précise et plus efficace, se traduisant par une diminution de la consommation de carburant et des émissions de GES.

4.2 Nouvelle conception des routes aériennes : la COCESNA redessinera les routes aériennes de la région afin de raccourcir les distances de vol et de réduire le temps d'exploitation des avions. Cette optimisation est particulièrement stratégique dans les zones à forte densité de circulation, comme les couloirs aériens reliant l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud.

4.3 Mise à jour des procédures SID/STAR : la modernisation des procédures de départ normalisé aux instruments (SID) et d'arrivée normalisée aux instruments (STAR) contribuera à une plus grande efficacité des opérations de décollage et d'atterrissage, réduisant ainsi la consommation de carburant durant ces phases critiques de vol. Ces procédures seront adaptées aux capacités des aéronefs modernes, qui sont en mesure d'effectuer des approches plus précises et plus efficaces.

5. COLLABORATION AVEC L'OACI ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

5.1 La COCESNA a collaboré avec l'OACI et d'autres organisations internationales, telle l'IATA, afin d'assurer l'alignement de ses initiatives sur les objectifs mondiaux de protection de l'environnement. Cette collaboration a rendu possible l'application de normes internationales dans la région, renforçant l'efficacité et la durabilité des opérations aériennes.

5.2 Respect des réglementations internationales : la COCESNA a mis en place des technologies et des procédures conformes aux règlements de l'OACI, notamment l'Annexe 11 — *Services*

de la circulation aérienne et l'Annexe 19 – *Gestion de la sécurité*. Ces règlements définissent les exigences relatives à la sécurité, à l'efficacité opérationnelle et à la protection de l'environnement, constituant ainsi un cadre pour une gestion plus efficace et durable de l'espace aérien.

5.3 Soutien aux initiatives mondiales : la COCESNA a soutenu des initiatives mondiales telles que le CORSIA, contribuant ainsi à la réduction des émissions de GES dans la région. Ce système vise à stabiliser les émissions de CO₂ issues de l'aviation internationale grâce à des mesures de compensation et de réduction.

6. **INCIDENCES POSITIVES SUR L'ENVIRONNEMENT ET RETOMBÉES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE**

6.1 Les initiatives mises en œuvre par la COCESNA ont eu un effet positif sur la région, en améliorant non seulement l'efficacité des opérations aériennes, mais aussi en réduisant leurs incidences sur l'environnement. L'optimisation de l'utilisation de l'espace aérien et la diminution de la consommation de carburant ont permis de réduire les émissions de CO₂ et d'autres gaz polluants. Ces avancées contribuent directement aux efforts mondiaux visant à atténuer les effets des changements climatiques et à protéger l'environnement en Amérique centrale.

6.2 Réduction des émissions : la mise en œuvre de technologies telles que l'ADS-B par satellite et l'optimisation des routes aériennes ont entraîné une réduction marquée des émissions de GES. Cet aspect revêt une importance particulière dans une région fortement dépendante du tourisme et du transport aérien.

6.3 Amélioration de l'efficacité opérationnelle : la diminution des temps de vol et de la consommation de carburant permet aux compagnies aériennes de fonctionner de manière plus efficace, ce qui se traduit par une baisse des coûts d'exploitation et des incidences moindres sur l'environnement.

6.4 Il convient de souligner que le service de la circulation aérienne dans l'espace aérien supérieur de l'Amérique centrale, en particulier dans la région d'information de vol (FIR) de MHCC, est assuré selon le modèle du ciel sans frontières, tel qu'il a été délégué à la COCESNA. Ce modèle permet une coordination efficace et une gestion intégrée de l'espace aérien à l'échelle régionale.

7. **CONCLUSION**

7.1 La COCESNA a apporté une contribution importante à l'objectif de protection de l'environnement de l'OACI, notamment par le déploiement de technologies de pointe, l'optimisation des routes aériennes et des procédures, et la collaboration avec des organisations internationales. Ces initiatives ont favorisé une gestion plus efficace et durable de l'espace aérien de l'Amérique centrale, réduisant les incidences de l'exploitation aérienne sur l'environnement et contribuant aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques.